

## ORDRE DU JOUR

SÉANCE EXTRAORDINAIRE – TENUE LE 28 JUILLET 2022, À 16 H 15

---

### 16 H 15- OUVERTURE DE LA SÉANCE

#### ORDRE DU JOUR

#### CONSTAT DE LA LÉGALITÉ DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

1. Ouverture de la séance extraordinaire du 28 juillet 2022
2. Approbation de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 28 juillet 2022
3. Avis de motion et dépôt du projet de Règlement numéro 921 déterminant le territoire sur lequel le droit de préemption peut être exercé et sur lequel des immeubles peuvent ainsi être acquis aux fins de construction ou d'aménagement d'infrastructures
4. Avis de motion et dépôt du projet de Règlement 838-06 refondant le règlement 838 et ses amendements et s'intitulant dorénavant Règlement 838 - Règlement de délégation de compétences à certains fonctionnaires municipaux
5. Avis de motion et dépôt du projet de Règlement numéro 845-03 créant un programme d'aide financière complémentaire au programme « AccèsLogis »
6. Dépense financée par le fonds de roulement – Achat d'une camionnette électrique
7. Autorisation de signature – Renouvellement de l'entente-cadre concernant les travaux à caractère local dans les cours d'eau et le recouvrement de créances
8. Adoption du bilan 2021 du Plan d'action à l'égard des personnes handicapées 2020-2022
9. Renouvellement de contrat de Matrec – collecte, transport et disposition de déchets – année 2023
10. Dépense financée par la « Réserve informatique et amélioration des réseaux » - Autorisation de signature - Contrat B-citi
11. Période de questions
12. Levée de la séance extraordinaire du 28 juillet 2022